
Département
du Doubs

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2018

L'an deux mil dix-huit,
Le dix-neuf novembre,
Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle de convivialité du Berceau du Comté à Déservillers sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de novembre.

N° 167/18

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 12 novembre 2018,
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 26 novembre 2018,

Objet de la délibération :
Convention d'occupation de terrains intercommunaux par la commune de Nans sous Sainte Anne pour la réalisation de passerelles le long du Lison.

Nombre de membres

- En exercice :	99
- Présents titulaires :	62
- Absents :	
• Dont suppléés :	5
• Dont représentés :	10
• Excusés :	10
• Non excusés :	12
- Votants :	77

Résultat du vote

- Pour :	77
- Contre :	
- Abstention :	0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20181119-167-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/12/2018
Affichage : 28/11/2018

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

M. Bourgon Jean-Michel à M. Marechal Philippe, M. Moniotte Jacques à M. Groshenry Maxime, M. Laithier Didier à M. Grenier Jean-Claude, Mme Calvi Virginie à Mme Petitot Marie-Jeanne, Mme Magneron Monique à M. Chabod Gérard, M. Jouvin Christophe à Mme Bournez Estelle, Mme Chanudet Djamilia à M. Ducret Sylvain, M. Chatelain Claude à M. Dard Pierre, M. Bole Joel à M. Marguet Vincent, M. Bourqui Michel à M. Quété Gérard

Suppléé(e)s

Mme Viprey Chantal par Mme Louis Nadia, M. Bardey Philippe par M. Paulin Gérard, M. Dugourd Pascal par M. Legain Christophe, Mme Keller Véronique par Mme Angiolini Pascale, M. Chaussarot Michel par M. Bole Olivier

Excusé(e)

Mmes Berger Danièle, Leblanc-Vichard Françoise, Breuillot Laurence, Faillenet Bernadette, Faivre Sarah & Boucon-Galimard Sabrine, Ms. Nicolet Jean-Paul, Maugain Romuald, Daudey Louis & Bonnefoi Frédéric

Absent(e)s

Mmes Faillenet Maryse, Breuillot Christine, Fietier Danièle & Ragot Maryvonne, Ms. Maurice Jacques, Edme Philippe, Pogliano Jean-Louis, Sage Jean-Luc, Laporte Jean, Petetin Yves, Simon Gilles & Bruchon Pierre

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, **Mme Nathalie Van De Woestyne**, ayant obtenu la majorité, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

La CCLL est propriétaire de terrains situés en bordure du Lison sur Nans sous Sainte Anne aux lieux-dits « Le Grand Verger » et « Les Isles ».

La commune Nans-sous-Sainte-Anne qui en a fait la demande auprès de la CCLL, envisage de remettre en état le sentier des « Isles », ce qui nécessite de réhabiliter à ses frais les passerelles écroulées existantes.

Après contact avec les services de l'Ad@t, il est proposé de passer une convention d'occupation d'une parcelle intercommunale par la commune.

Invité à se prononcer, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- ✓ Valide la convention établie avec la commune de Nans Sous Sainte Anne pour une durée de 10 ans en annexe,
- ✓ Autorise le Président à signer cette convention d'une durée de 10 ans avec la commune.

Fait et délibéré en séance, le 19.11.18

Pour Extrait conforme,

Communauté de Communes
Loue Lison
7, rue Edouard Belin
25290 ORVAINS
Jean-Claude GRENIER
Président

